



HAL
open science

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

Jean-Pierre Chevalier

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Chevalier. Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833. Re-source La revue scientifique de l'IUFM, 2000, La revue scientifique de l'IUFM. Recherches en enseignement et en formation, 2, p. 98-120. <hal-02361333>

HAL Id: hal-02361333

<https://hal.science/hal-02361333v1>

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Jean-Pierre Chevalier, 2000, **Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833**, in *Re-source, La revue scientifique de l'IUFM*, n°2, CRDP de l'académie de Versailles, p. 99-120.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

Jean-Pierre Chevalier, Iufm de l'académie de Versailles, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, UMR 8504 Géographie-cités CNRS.

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec Jean Hébrard et une équipe du département Histoire de l'éducation de l'INRP dans le cadre d'une recherche sur l'Enquête Guizot en 1833¹. En tant que géographe, j'y fais de la cartographie historique², en tant que didacticien cette géographie scolaire historique m'intéresse plus particulièrement³.

Au départ, il s'agissait d'exploiter la formidable base documentaire que représentent les questionnaires remplis pour chaque école de garçons par les personnes qui les ont visitées dans le cadre de l'enquête commandée par Guizot : âge des élèves, leur nombre en été et en hiver, coût de l'écolage, nombre d'élèves gratuits, méthode d'enseignement, livres et matériels présents dans la classe, matières enseignées, financements de l'école, revenus de l'instituteur, qualification et qualités morales et professionnelles du maître...

Assez rapidement ce sont posés des problèmes d'interprétation en fonction des critères de jugement des différents « inspecteurs ». Des questions se posent aussi nécessairement sur l'instrumentalisation politique de l'enquête par Guizot (résultats publiés au niveau national qui ne reprennent qu'une partie des questions posées, totaux nationaux publiés avant la collecte des questionnaires). Enfin, il s'agit de s'interroger sur les outils de connaissance de l'état de l'école en 1833 (méthodes statistiques balbutiantes : publication de moyennes départementales calculées à partir de moyennes d'arrondissement sans pondération, cartes rares, décalages avec d'autres sources statistiques d'époque...)

Cette recherche a commencé à la fin des années quatre-vingt et les fonds de carte à l'échelle des arrondissements de 1833 ont été alors dessinés avec le logiciel Carto 2D, à partir de cartes anciennes pour reconstituer les limites des départements et des arrondissements en 1833. Un de nos objectifs étant de coller au plus fin des résultats publiés alors, c'est-à-dire à l'échelle de l'arrondissement qui permet, à la différence du niveau départemental, d'isoler le poids des grandes villes, et de mettre en valeur des nuances significatives.

Les travaux, actuellement coordonnée par Anne-Marie Chartier, visent d'une part à constituer un fond documentaire, une base de données accessible aux chercheurs, en informatisant le dépouillement des réponses aux questions d'enquête au niveau de chaque école et, d'autre part, à publier un double volume : présentation de l'enquête et des problèmes d'interprétation que ses résultats soulèvent, plus une partie Atlas thématique.

¹ Voir aussi mise en ligne : ultérieurement <http://www.inrp.fr/she/guizot/>

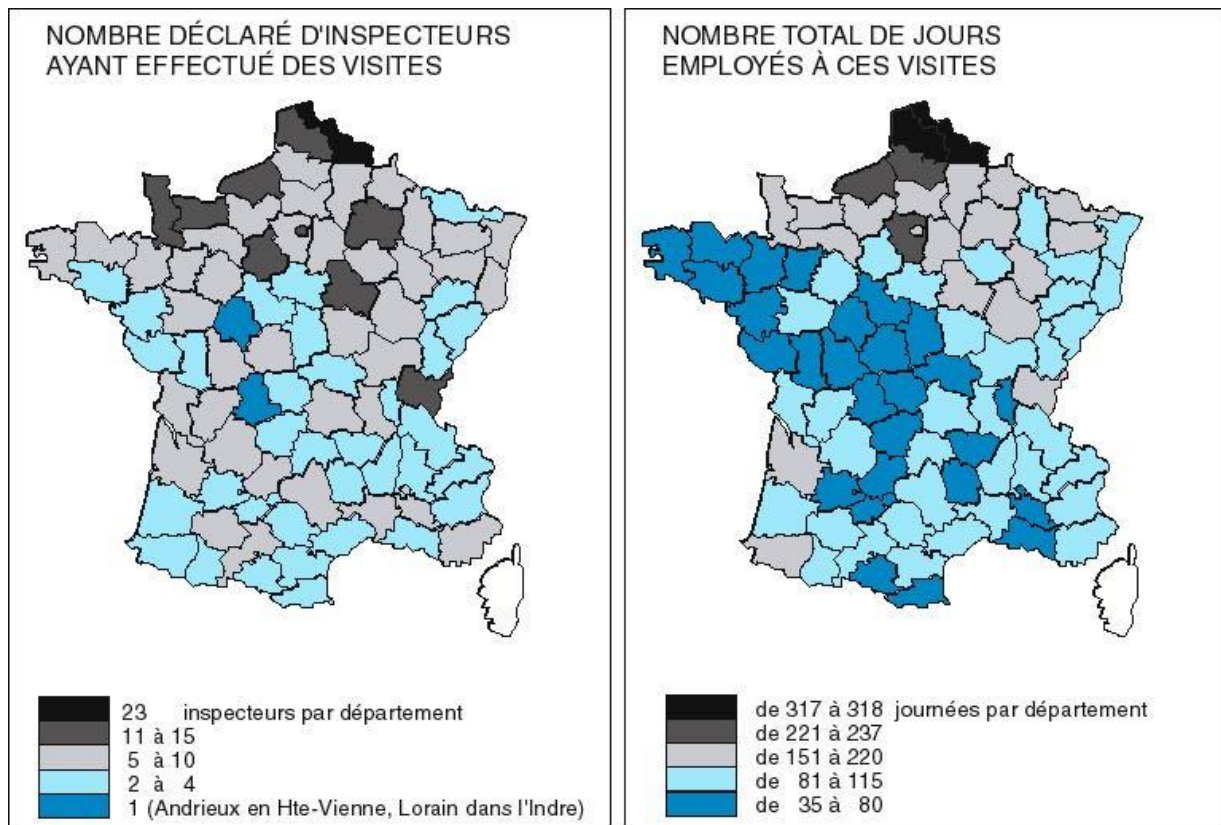
² http://www.inrp.fr/she/guizot/annexes/annexes_academies.html

³ Matériaux pour une épistémologie et une histoire de l'enseignement de la géographie à l'école primaire en France. Rapport de synthèse. Jean-Pierre Chevalier <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00218343v2>

Dans cette perspective de publication, les cartes ont été retouchées et mises en couleur à l'aide du logiciel Illustrator d'Adobe. La sélection de cartes retenues pour cette communication à l'IUFM de l'académie de Versailles a été présentée au mois de mars 1999 dans le cadre du département Histoire de l'éducation de l'INRP. La taille des cartes et les figurés ont été modifiés pour tenir compte des conditions d'édition du présent volume.

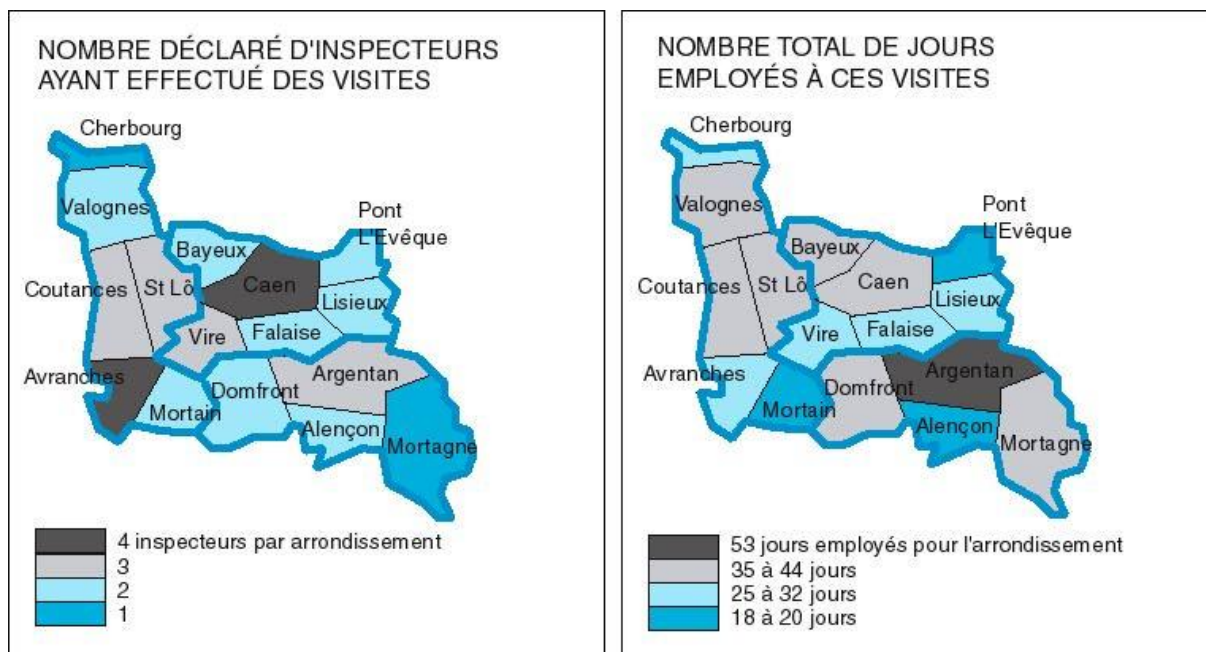
1. Les cartes des visites des écoles

La première de ces planches présente deux cartes de France par départements et les arrondissements de l'académie de Caen. On constate que le nombre de personnes ayant participé à l'inspection est fort variable, vingt-huit dans le département du Nord, un seul en Haute-Vienne, un seul dans l'Indre : le célèbre Paul Lorrain. Le nombre de jours consacrés à cette visite est fort variable. À une extrême, l'académie de Douai, 317 et 318 jours pour chacun des deux départements la composant (Pas-de-Calais et Nord) ; à l'autre extrême, les départements situés au sud de la ligne Saint-Malo – Genève nécessitent en général moins de 100 jours par département, le minimum étant de 35.



Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

Au sein d'une même académie, d'autres différences apparaissent. L'académie de Caen en est un exemple et on y voit d'importants contrastes. Un seul inspecteur a suffi pour visiter en moins de vingt jours toutes les écoles de garçons de l'arrondissement de Pont-l'Évêque ou de Mortain, alors que trois inspecteurs arpentèrent les chaussées malcommodes pendant 53 jours afin de visiter toutes les écoles de l'arrondissement d'Argentan.



carte JP Chevalier l'Académie de Caen en 1833

4

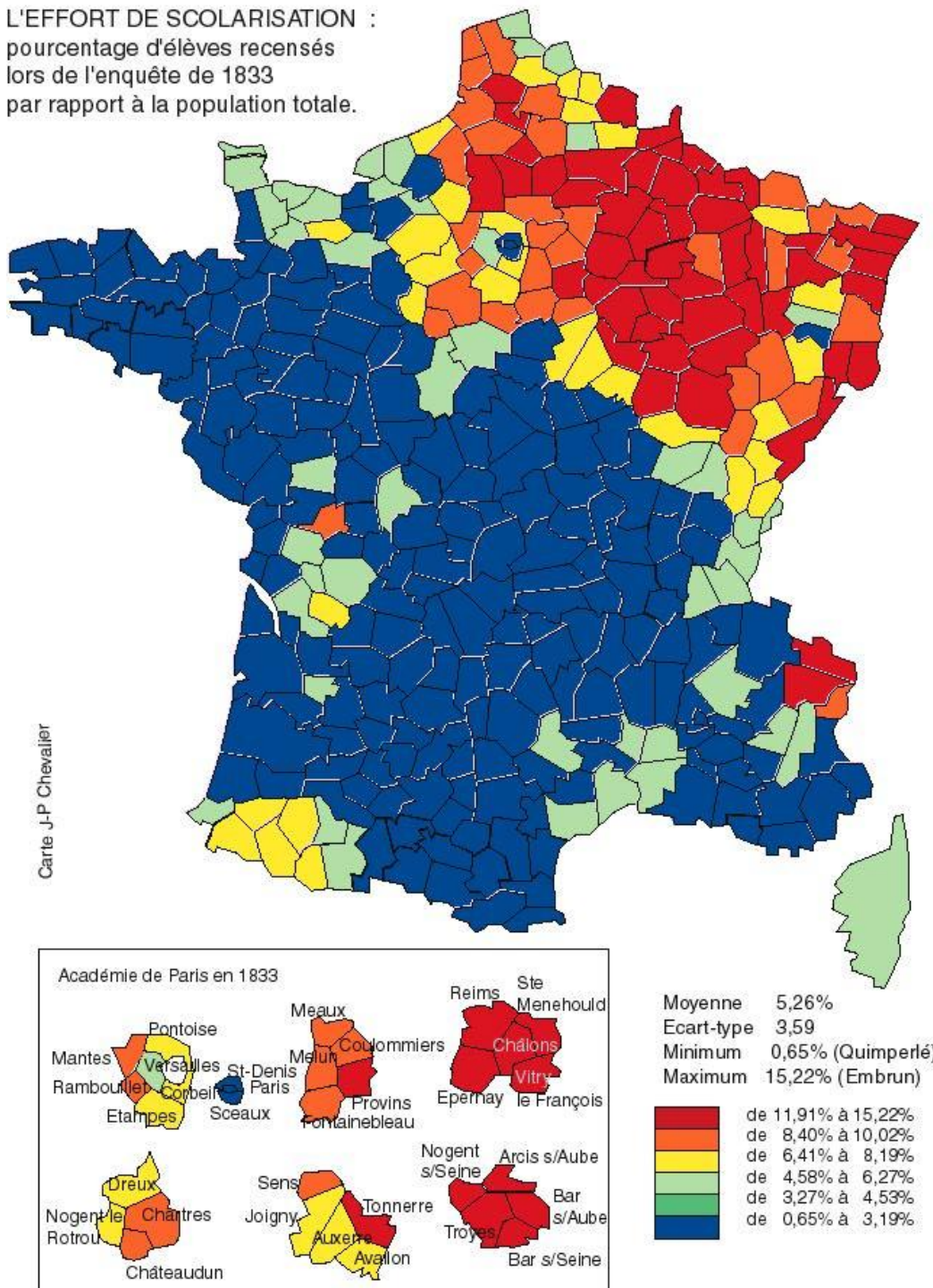
2. Cartes de l'effort de scolarisation

Sur une carte de 1833 on identifie la ligne Saint-Malo – Genève déjà signalée en 1826 sur la carte de Dupin. Mais au nord de celle-ci ce sont les contrées rurales de Champagne et de Lorraine qui présentent les meilleurs taux de scolarisation, alors que les arrondissements plus urbains forment des cratères de plus faible taux de scolarisation : c'est le département de la Seine et les arrondissements de Versailles, de Rouen, de Lille et du sud-est manufacturier du département des Vosges. Au sud de la ligne Saint-Malo – Genève, l'Ubaye et le Briançonnais dans les Alpes, le Béarn dans les Pyrénées, se singularisent par une scolarisation plus importante qui contraste avec les contrées voisines où écoliers moins nombreux.

⁴ BNF <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530830640?rk=21459:2>

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

L'EFFORT DE SCOLARISATION :
pourcentage d'élèves recensés
lors de l'enquête de 1833
par rapport à la population totale.



Le carton présente en détail l'académie de Paris qui s'étend à cette époque de Chartres à l'ouest à Reims et Troyes à l'est.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

La carte construite d'après les données départementales de 1829 confirme cette répartition d'ensemble.

TAUX DE SCOLARISATION DES GARCONS (ET DES FILLES) EN 1829 (d'après Montalivet)

Dans son rapport au Roi de 1829, Montalivet indique dans son tableau statistique pour chaque département le nombre total des élèves et le nombre des "enfants de l'âge de 5 à 2 ans garçons" (Statistique des Ecoles primaires de 1829 A.N. AD\XIX4).

Les taux dépassent souvent 100% ce qui confirme que les filles (des filles ?) sont décomptées dans les élèves.

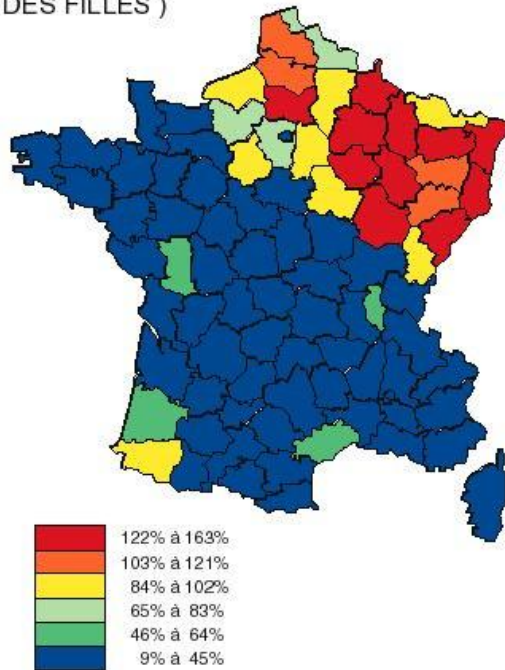
Le maximum est de 163%, ce qui indiquerait que dans le cas du Bas-Rhin et de la Haute-Marne il y a 81,5% des enfants

deux sexes qui sont scolarisés en hiver .

Le minimum de 9% en Corrèze exprimerait que 4,5% des enfants des deux sexes y sont scolarisés en hiver .

Il n'est pas possible de calculer le taux de scolarisation des filles.

Par contre, la référence à 5 ans et à 12 ans donne une idée de la conception de l'âge de la scolarisation à l'école primaire.



3. Carte de l'offre d'école

Cette carte présente par arrondissement le nombre de communes ou de réunions de communes non pourvues d'école. Au nord de la ligne Saint-Malo – Genève, au moins les trois-quarts des communes sont pourvues d'une école de garçons. Ce taux d'équipement semble faiblir suivant un gradient parallèle à l'axe de la frontière nord-est.

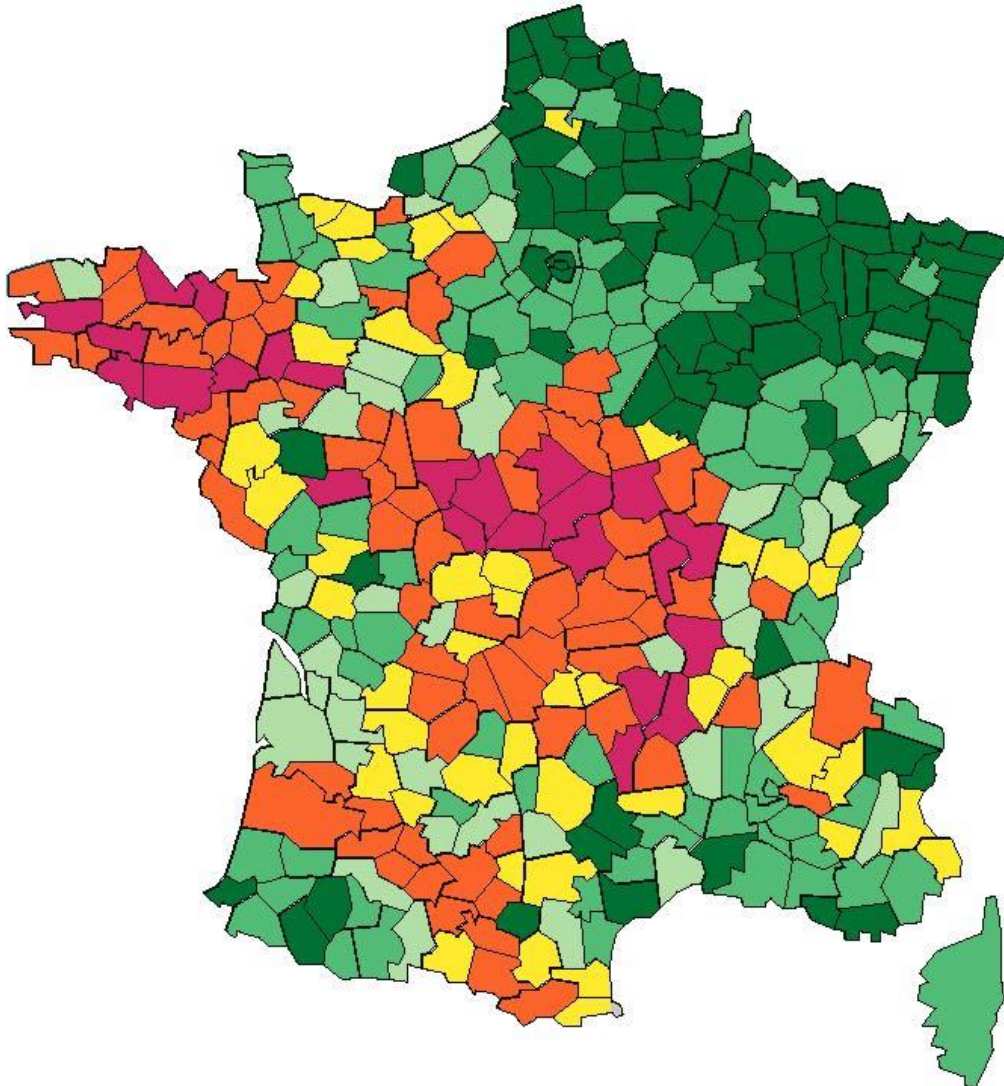
La situation dans la moitié sud et ouest de la France est plus contrastée. Deux ensembles apparaissent particulièrement mal équipés : d'une part la Bretagne et ses marges du côté du Maine, d'autre part un vaste ensemble continu comprenant le sud du Bassin parisien et le Massif central. Dans ces contrées, la majorité des communes n'a pas d'école.

L'axe de la vallée de la Garonne, celui du Rhône, le littoral méditerranéen et l'extrême Sud-Ouest ont un maillage plus dense que le reste de la France du sud.

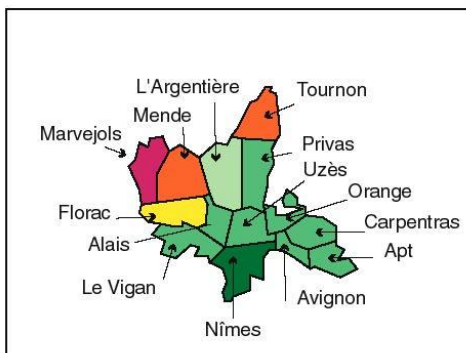
Les données pour la Corse reprennent, sans les détailler, des résultats d'une enquête antérieure.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

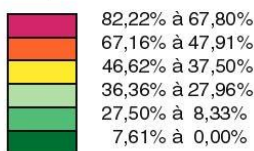
LE MAILLAGE DES ÉCOLES :
COMMUNES OU RÉUNIONS DE COMMUNES NON POURVUES D'ÉCOLE



COMMUNES OU RÉUNIONS DE COMMUNES NON POURVUES D'ÉCOLE
ACADEMIE DE NIMES : Un gradient montagne / plaine



Communes ou réunions de communes non pourvues d'école :



Légende commune aux 2 cartes
France entière :
Moyenne 31,16%
Ecart-type 23,06%

Dans l'académie de Nîmes, le contraste est net entre les communes du bas-pays, où le maillage scolaire est dense, et l'arrondissement lozérien de Marvejols, faiblement pourvu en

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

écoles. Un arrondissement qui participe du rôle de faible maillage des écoles qui comprend les hautes terres du Massif central et le sud du Bassin parisien.

4. Carte de la part des écoles communales

L'enquête de 1833 distingue les écoles « privées » et es écoles « publiques » sans que cette distinction soit explicitée. Il semble que les contemporains qualifient d'*école publique*, toute école qui bénéficie d'une aide plus ou moins importante de la commune : fourniture gratuite de la maison d'école à l'instituteur et / ou traitement fixe versé par la commune à ce maître d'école. Nous les qualifions d'école « communales ».

La part des écoles communales de garçons présente à première vue une répartition proche de la carte précédente qui oppose régions pourvues d'écoles et régions mal pourvues. Les contrées de ce maillage scolaire dense sont aussi celles qui ont développé une prise en charge collective de l'école. Mais les contrastes sont encore plus accentués entre le Nord-Est et le Sud-Ouest que sur la carte de l'ensemble des écoles.

La totalité ds écoles de Belfort et de Schelestadt (graphies de 1833 de Belfort et Sélestat) sont des écoles communales. Alors que ces écoles, financées pour partie par la commune, ne font qu'environ 5% du total des écoles des arrondissements de Boussac (Creuse), Issoire (Puy-de-Dôme) et Barcelonnette (Basses-Alpes).

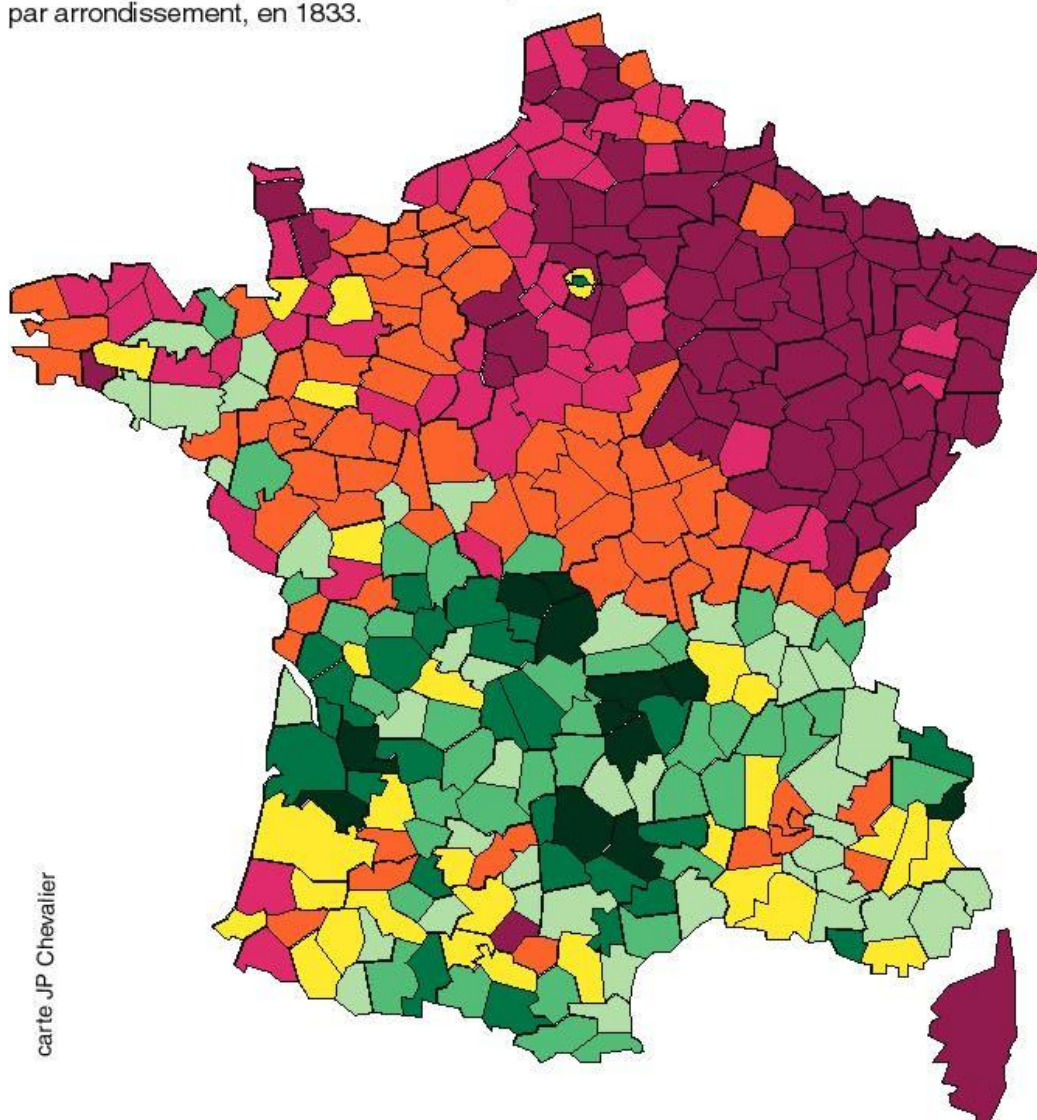
Dans la moitié nord de la France, Paris et les deux autres arrondissements du département de la Seine se singularisent par une forte proportion d'écoles privées.

Le mode de scolarisation privé (c'est-à-dire sans financement public) n'est pas exclusif dans la moitié sud-ouest. Ainsi, dans l'arrondissement de Quimperlé les rares écoles sont toutes prises en charge par les communes

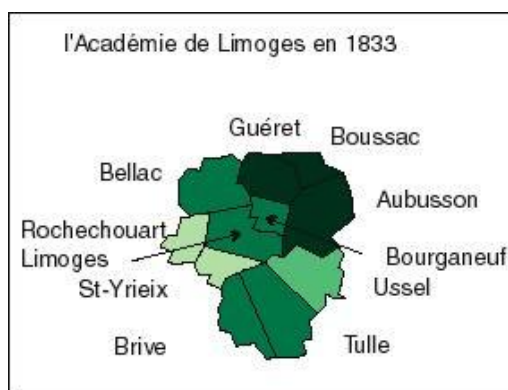
Les données publiées pour la Corse tendraient à montrer une participation communale pour les écoles.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

LA PART DES ÉCOLES COMMUNALES
DANS LE TOTAL DES ÉCOLES DE GARÇONS
par arrondissement, en 1833.



carte JP Chevalier



Pourcentage des écoles communales

100% à 87,6%
87,5% à 75,1%
75% à 62,6%
62,5% à 50,1%
50% à 37,6%
37,5% à 25,1%
25% à 12,6%
12,5% à 4 %



(100% Béfort, Schelestadt et Quimperlé, ...)
(... 6% Boussac, 5% Issoire, 4% Barcelonnette)

5. Carte des classes des Frères des écoles chrétiennes

L'enquête recense au total 11 054 écoles privées de garçons, soit le tiers des écoles visitées. La plupart sont tenues par des laïcs qui exercent le métier d'instituteur sans aide de la commune, vivant de l'écolage payé par les parents des élèves.

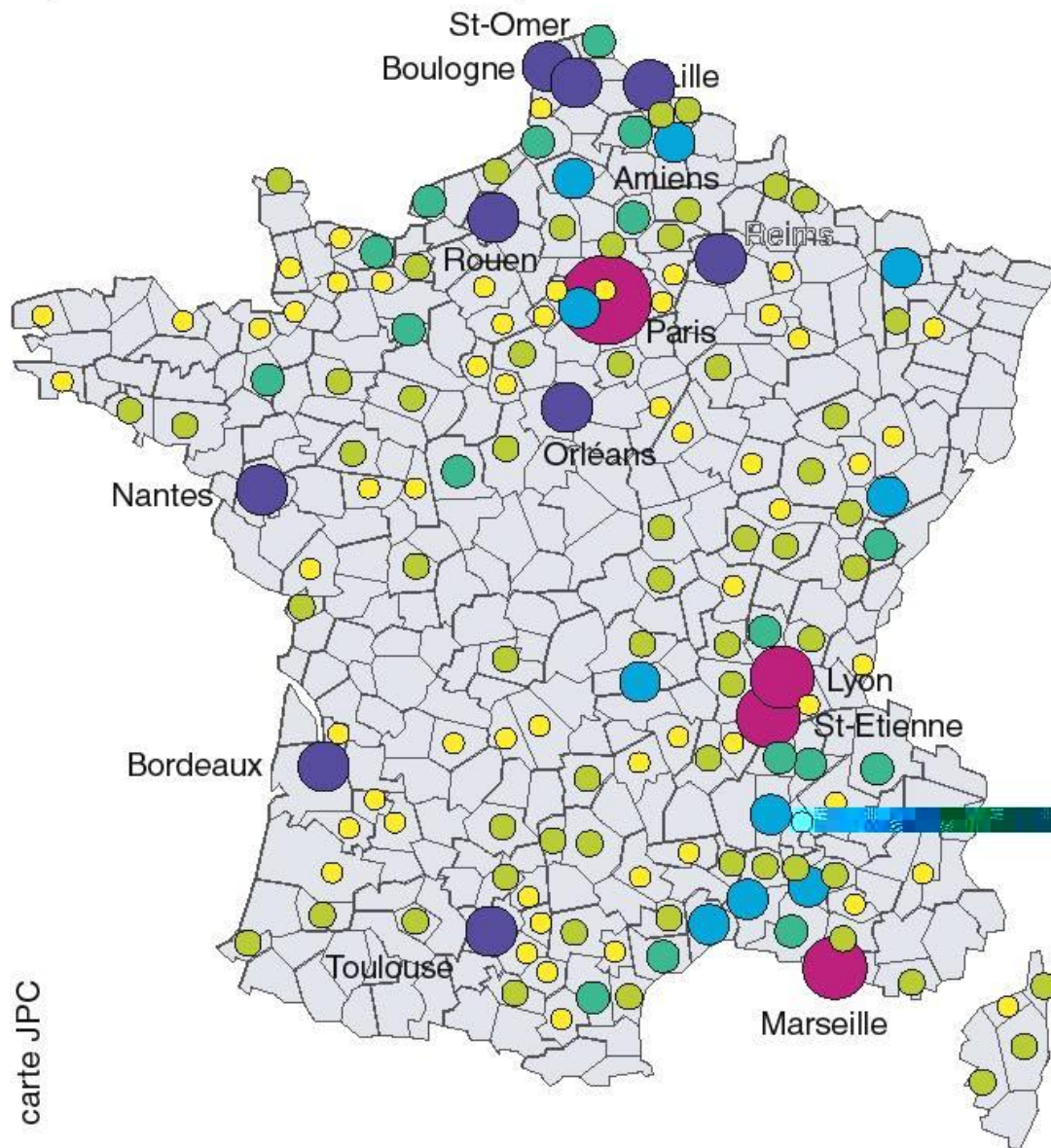
Les écoles privées tenues par des Frères des écoles chrétiennes se singularisent par une forte proportion d'élèves gratuits, issus de milieux indigents. Les Lassaliens occupent une telle part parmi les ordres religieux enseignants que la littérature de l'époque englobe toutes ces écoles sous le vocable « d'écoles de la Doctrine chrétienne ». Les Lassaliens ouvrent généralement des écoles avec plusieurs frères, ils participent au développement de nouvelles méthodes d'enseignement, l'enseignement simultané.

La carte nous montre qu'ils sont particulièrement présents dans les villes : 75 classes à Paris, 46 à Lyon, 25 à Saint-Étienne... Ils sont présents dans ces arrondissements souvent moins bien scolarisés que les campagnes environnantes. Ils constituent une réponse au besoin scolaire en ville, mais ils n'ont guère développé un réseau de scolarisation dans le milieu rural, majoritaire à cette époque.

Cette carte a été établie d'après les données de l'ordre qui diffèrent de celles de l'enquête Guizot.

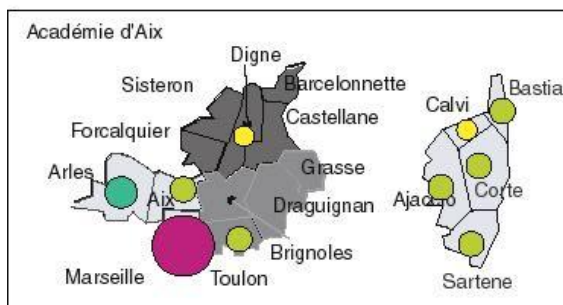
Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

LES CLASSES DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
 d'après le Manuel Général de l'instruction primaire, mai 1833, t.II, n°7.



carte JPC

ACADEMIE D'AIX
LES CLASSES DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES



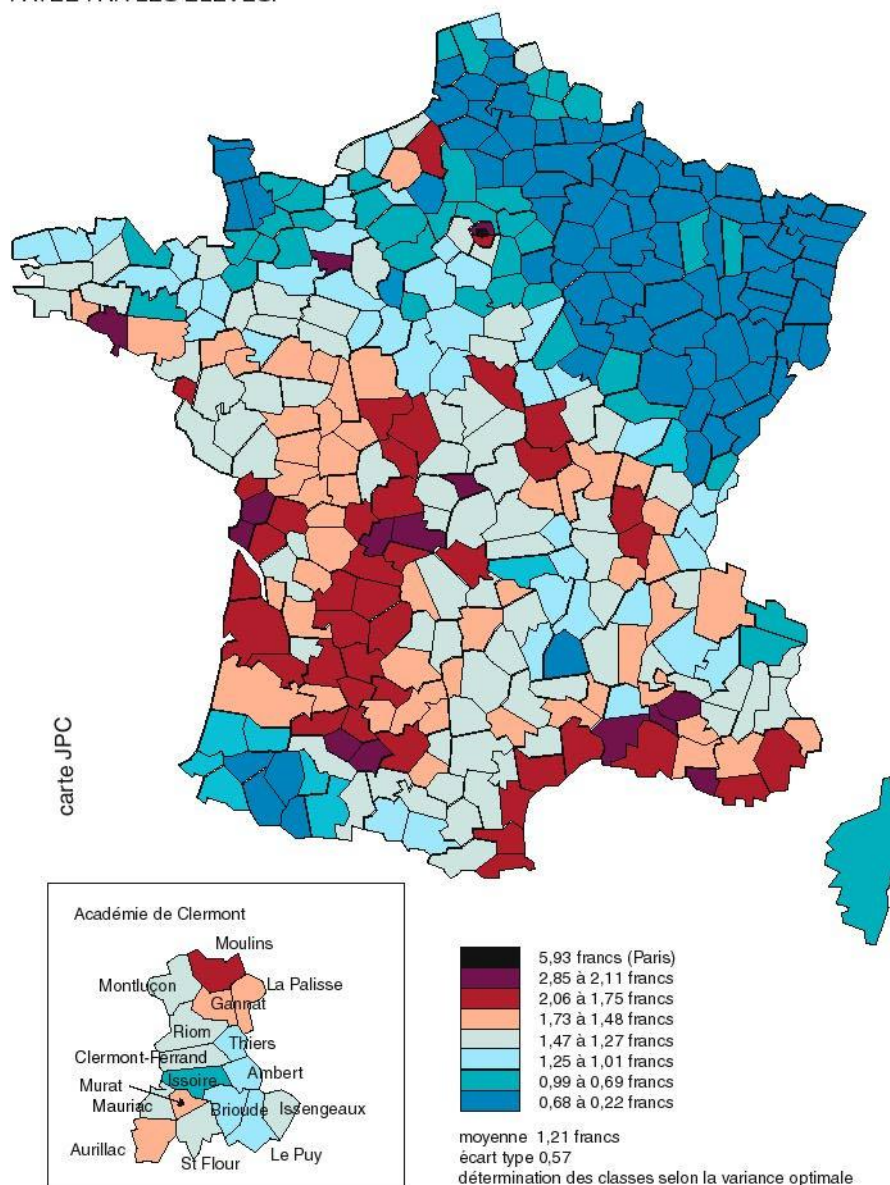
6. Carte de l'écolage moyen par élève scolarisé

L'écolage n'est pas spécifique aux écoles particulières (« privées »), il est aussi un mode de financement des écoles communales.

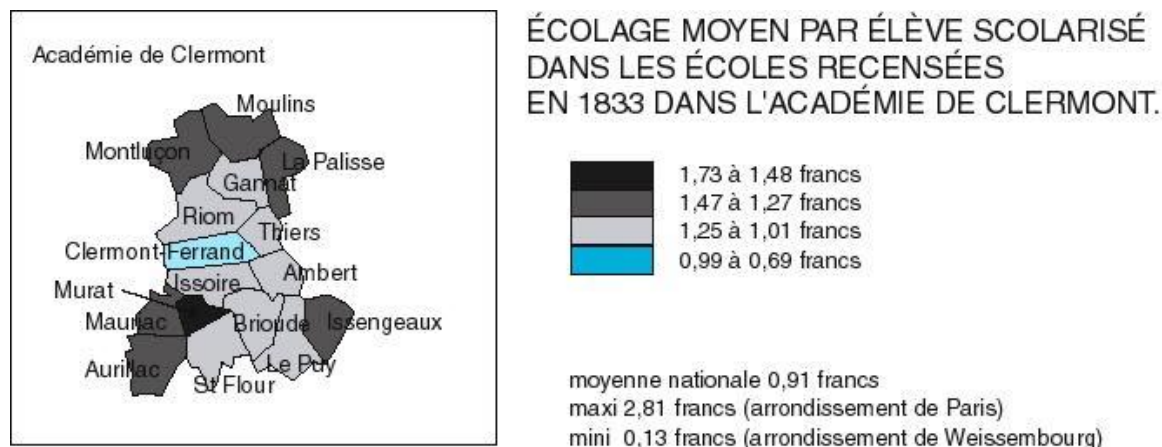
Au sud de la ligne Saint-Malo – Genève, les parents payent cher, souvent près de 2 francs par élève. Au nord-est l'écolage moyen se situe entre 20 centimes et 1 franc par élève.

L'écolage est particulièrement élevé à Paris (près de 6 francs) et dans les arrondissements proches de Saint-Denis et de Sceaux. Ceci s'explique en partie par le fait que l'on y poursuit l'enseignement à des niveaux plus élevés (les quatre opérations, l'arpentage...).

RÉTRIBUTION MENSUELLE
PAYÉE PAR LES ELEVES.



Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833



Les deux cartes de l'académie de Clermont permettent de confronter l'écologie moyen rapporté à l'ensemble des élèves et la même répartition par élève payant (déduction faite donc des élèves gratuits).

La carte de la rétribution mensuelle payée par les élèves nous informe de ce qu'il coûte pour les familles qui payent, donc du poids de la scolarisation dans le budget des ménages (Clermont : 1,29 franc par élève ; Murat 1,56 franc).

La carte de l'écologie moyen tient compte de la part des élèves « gratuits » qui ne payent pas d'écologie : assez nombreux à Clermont, rares à Murat.

7. Carte du traitement fixe des instituteurs communaux

Les instituteurs qui reçoivent un traitement fixe de la part de la commune sont particulièrement nombreux en Picardie, au sud de la Champagne, au nord de la Bourgogne, en Lorraine et en Alsace.

Dans ces contrées du Nord et de l'Est, de nombreux instituteurs bénéficient à la fois d'un logement d'école ou d'une indemnité de logement.

Dans quatre arrondissements (Barcelonnette, Boussac, Nontron et Sarlat) aucun instituteur ne reçoit de traitement fixe ; ceci correspond au mode de scolarisation privé, sans financement communal.

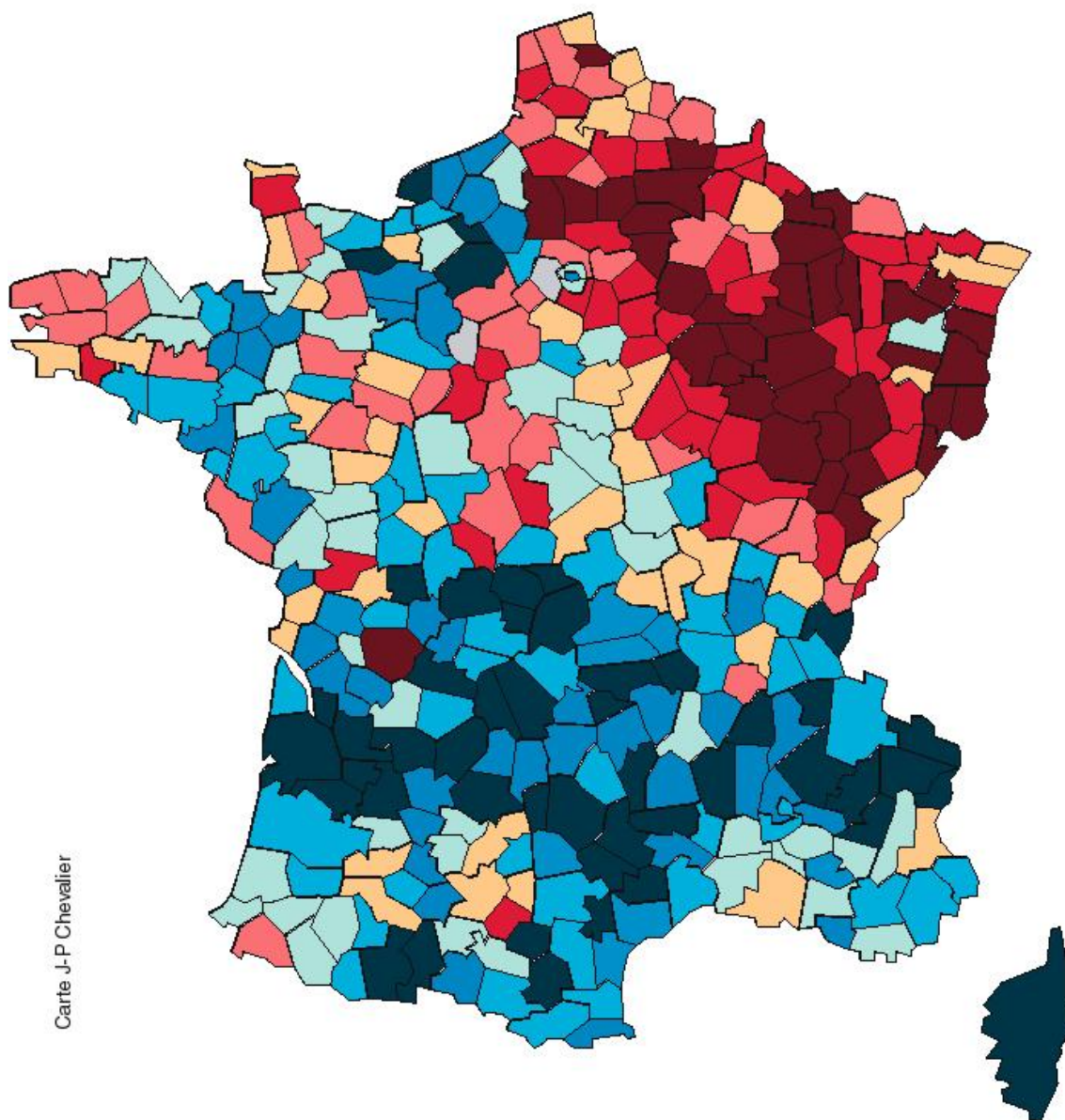
À l'échelon national, la moyenne des traitements fixes se situe à 236 francs. À Saint-Brieuc elle s'élève à 1 060 francs, ce qui doit correspondre à un traitement exceptionnel dans un arrondissement où les traitements fixes sont rares. La moyenne du département de la Seine (516 francs) est elle aussi significative d'enseignements complets.

À l'inverse, Landes et Basses-Pyrénées, Mayenne, Deux-Sèvres et Vienne se signalent par les plus bas traitements moyens, entre 100 et 120 francs, dans ces espaces où ce mode de rétribution est peu pratiqué comme dans la France au sud de la Loire.

L'académie de Strasbourg constitue une de ces régions caractéristiques de ce mode de développement de l'école dans la France du Nord-Est qui associé une rémunération communale des instituteurs (traitement fixe) à un niveau relativement élevé. Les moyennes de ces traitements fixes se situent entre 173 francs à Saverne et 406 francs à Colmar.

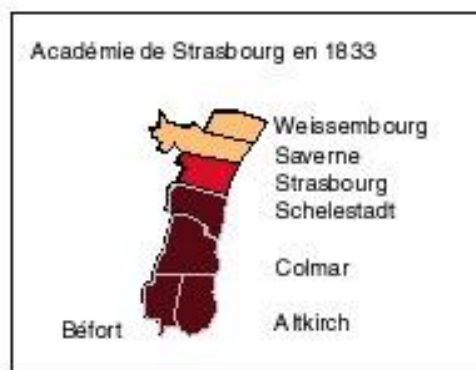
Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

POURCENTAGE DES INSTITUTEURS QUI REÇOIVENT UN TRAITEMENT FIXE

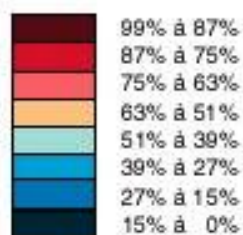


Carte J-P Chevallier

POURCENTAGE DES INSTITUTEURS QUI REÇOIVENT UN TRAITEMENT FIXE



moyenne nationale : 49%
écart type 27



8. Cartes des méthodes

Les trois cartes sont établies d'après la synthèse publiée dans le cadre du Rapport au roi⁵ On sait que les enquêteurs avaient une plus grande souplesse de jugement puisqu'ils pouvaient caractériser des écoles comme relevant d'une méthode mixte. Les cartes produites ici ne traduisent donc pas les résultats de « l'enquête Guizot », mais les données publiées par Guizot après cette enquête.

La carte des écoles pratiquant la méthode individuelle montre les bastions de cette méthode archaïque où l'enseignement n'a pas à parler vrai de méthode. Le maître s'adresse successivement à chacun des élèves en s'appuyant sur les livres à sa disposition : livres de lectures édifiantes et ouvrages religieux souvent.

Elle est la méthode dominante dans le Centre-Ouest, entre l'Atlantique et la Creuse ; c'est nous l'avons vu, un espace de faible scolarisation. Cette méthode individuelle est aussi pratiquée dans des régions de tradition scolaire plus ancienne : hautes vallées alpines, des Pyrénées occidentales et de leur piémont, pays charentais. Ici elle est associée à une forte scolarisation dans le cadre d'écoles sans financement municipal.

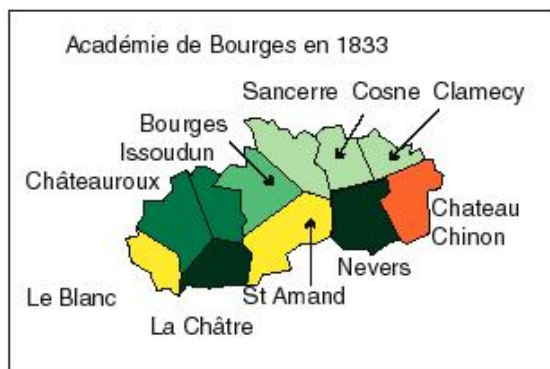
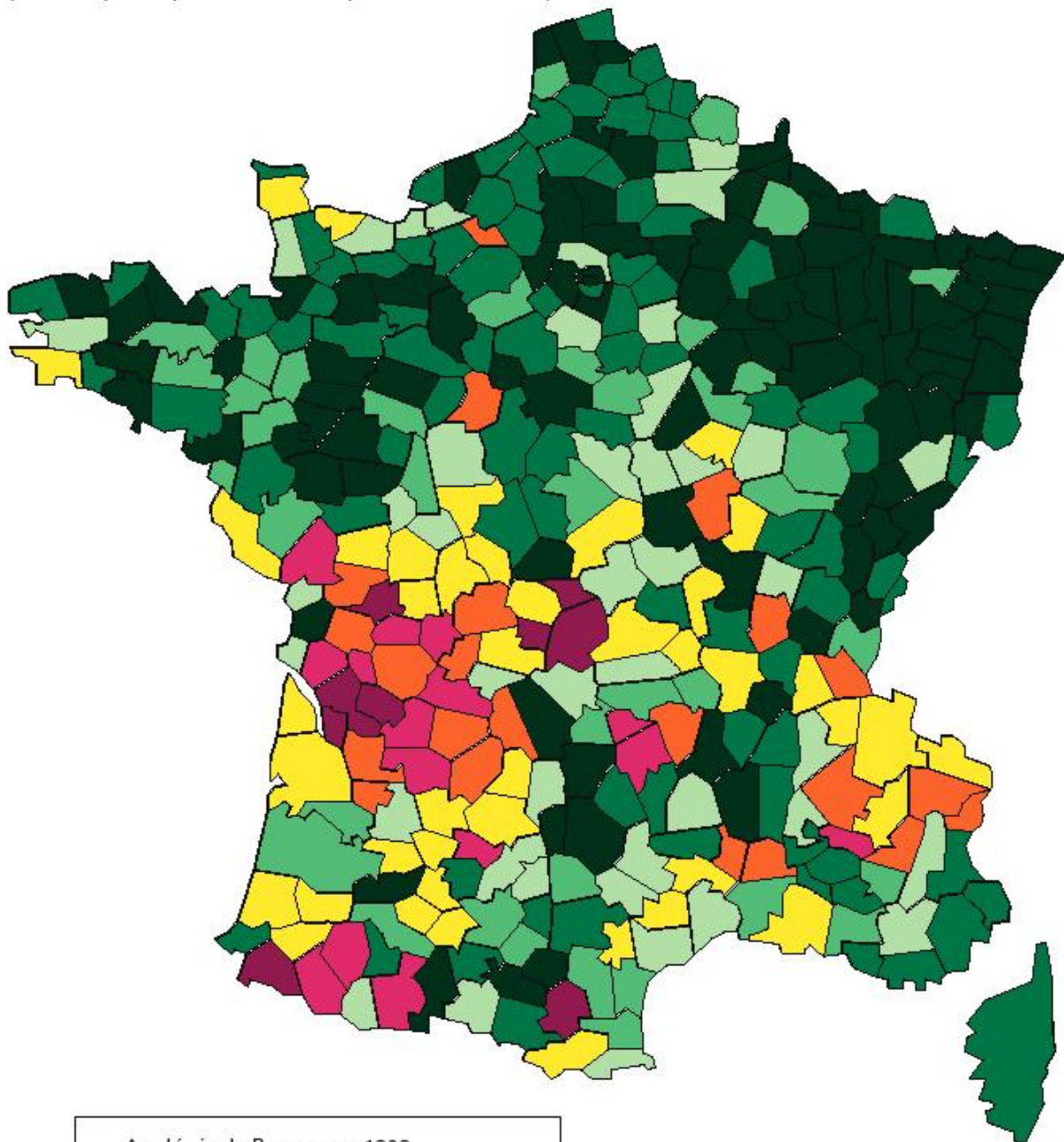
⁵ Titre complet : *Rapport au Roi par le Ministre Secrétaire d'état au département de l'instruction publique sur l'exécution de la loi du 28 juin 1833 relative à l'instruction primaire*. Paris Imprimerie royale.

http://www.inrp.fr/she/guizot/annexes/annexes_tableaux.html

<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000253222>

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

LA PART DE LA MÉTHODE INDIVIDUELLE
(écoles publiques et écoles privées en 1833).



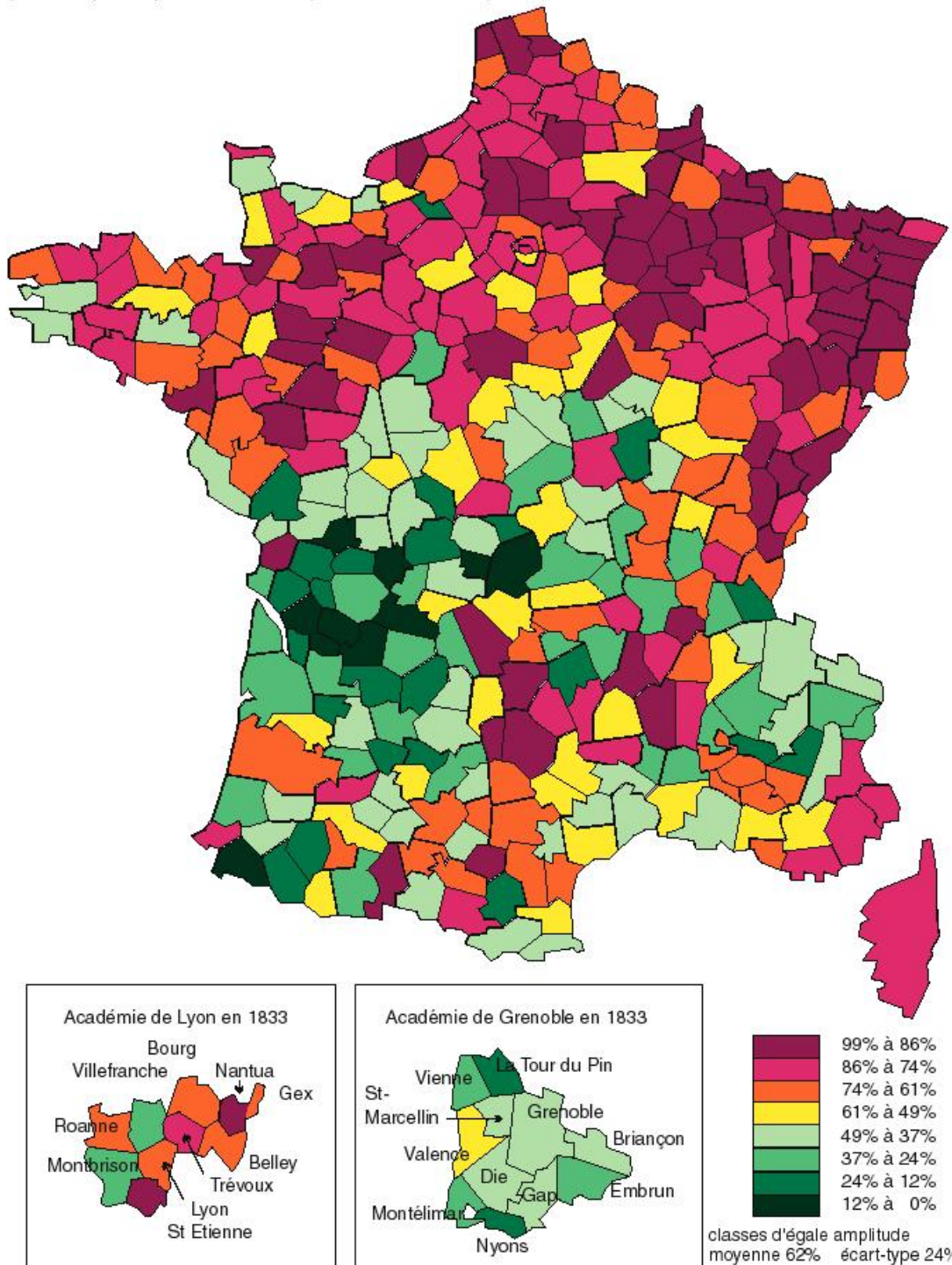
La **méthode simultanée** s'est largement répandue. Elle consiste à s'adresser simultanément dans le cadre d'une pédagogie frontale à un groupe d'élèves. Elle utilise des livres spécialement rédigés pour ce genre d'enseignement. C'est – en 1830 – une méthode

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

moderne. Elle est en usage au nord de la ligne Saint-Malo – Genève, où elle a un quasi monopole.

Elle est aussi majoritaire dans la plupart des arrondissements de l'Ouest armoricain, ainsi que dans de nombreux arrondissements méditerranéens et de la moitié sud du Massif central, c'est à dire qu'elle s'est aussi développée dans des régions où l'offre d'école est encore très faible.

LA PART DE LA MÉTHODE SIMULTANÉE (écoles publiques et écoles privées en 1833)

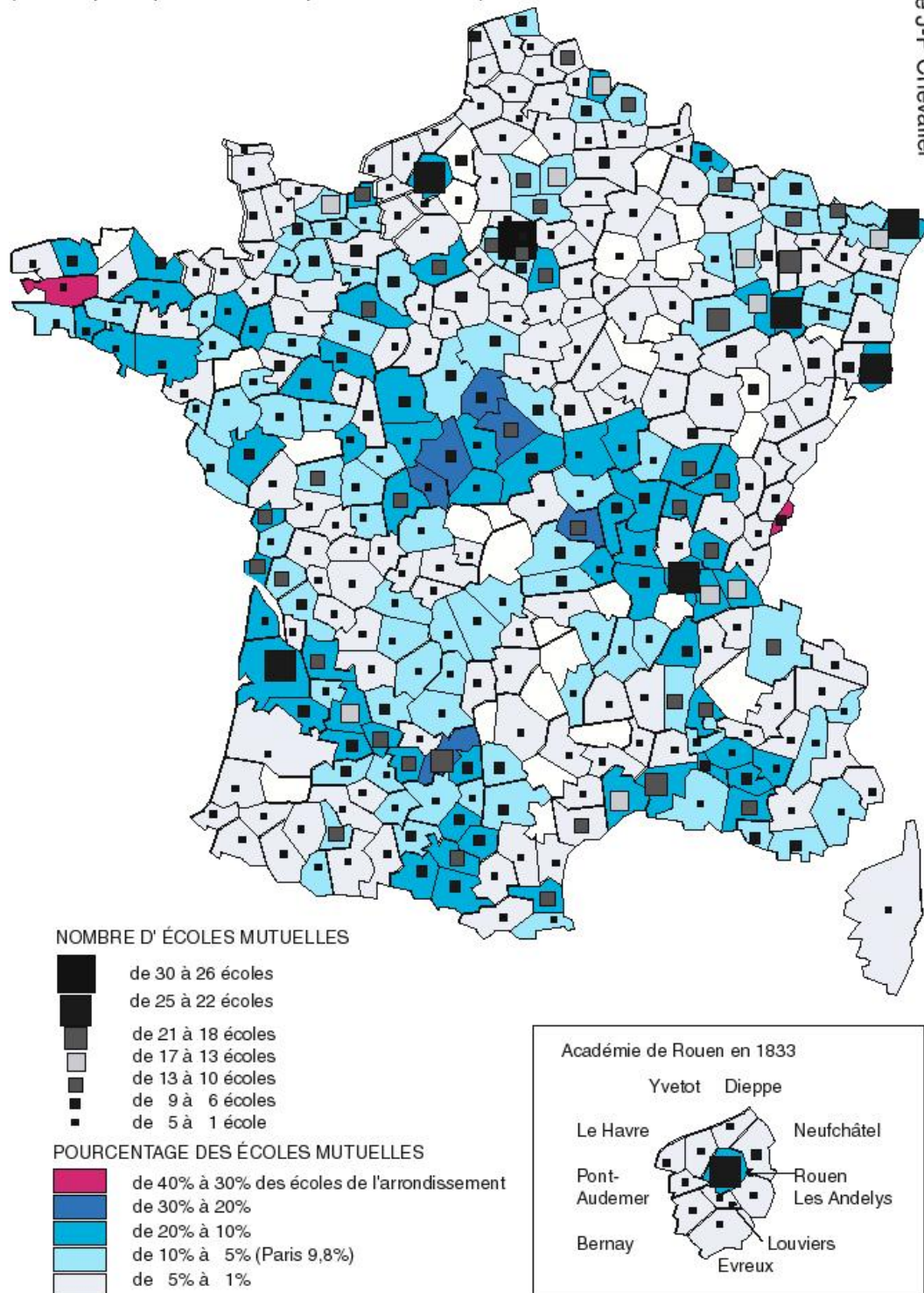


La **méthode mutuelle** présente une carte paradoxale. Globalement elle est très minoritaire. Si quelques villes connaissent une concentration notable d'écoles déclarant suivre cette méthode (une trentaine à Paris, une vingtaine à Bordeaux, Rouen, Lyon, Weissembourg et Chaumont),

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

dans les trois-quarts des arrondissements le type d'école ne se compte que sur les doigts d'une main. Cependant, dans certaines régions particulièrement mal équipées en école son poids relatif peut être important ; plus de 20 % des écoles dans le « désert scolaire » s'étendant en écharpe depuis la Saône-et-Loire jusqu'à Tours en passant par le Berry.

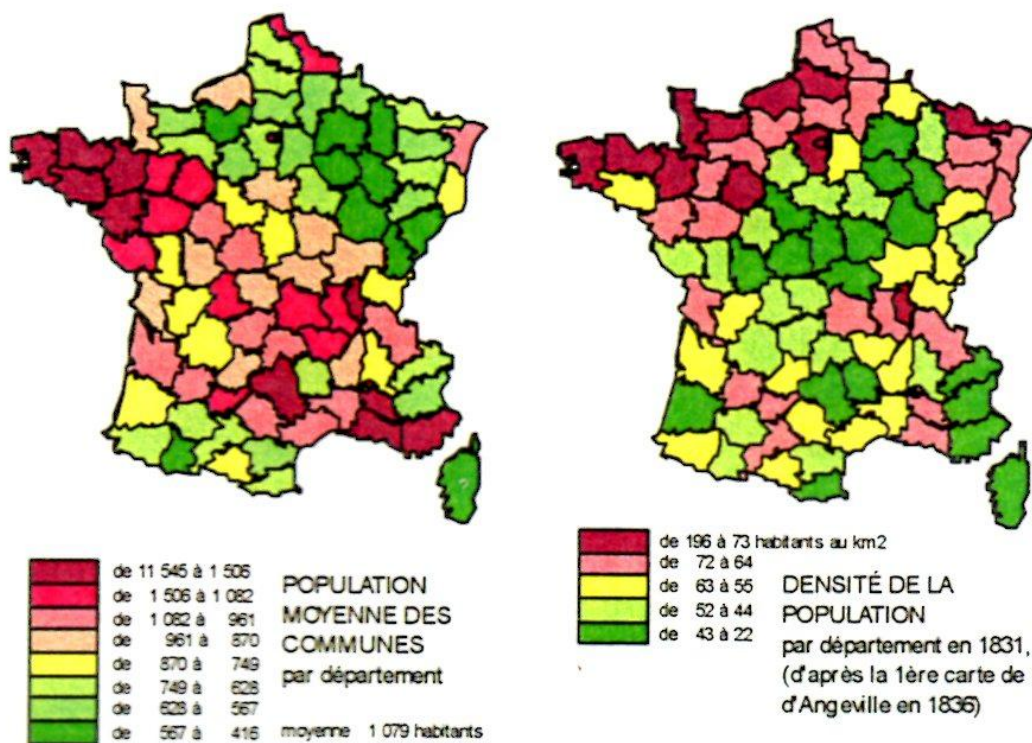
LES ÉCOLES PRATIQUANT LA MÉTHODE MUTUELLE (écoles publiques et écoles privées en 1833)



9. Les réunions de communes

Quatre cartes à l'échelle des départements nous montrent que, paradoxalement, la loi du 28 juin 1833 va quantitativement avoir des conséquences plus importantes au nord de la ligne Saint-Malo – Genève, c'est-à-dire, dans la partie de la France déjà la mieux équipée en écoles. Ainsi plus de quatre cent écoles devraient être créées dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure et l'Aisne. Alors qu'au sud de la Loire, seule la Dordogne est semblablement concernée.

Ceci s'explique par la politique active de réunions de communes dans l'Ouest et sur le littoral méditerranéen. Par cette technique de la « réunion de communes », la nouvelle obligation de financer une école de garçons pèse moins sur les communes à l'habitat dispersé, mais fortement peuplées. Les regroupements éviteront de financer une seule école par commune dans ces régions faiblement scolarisées.



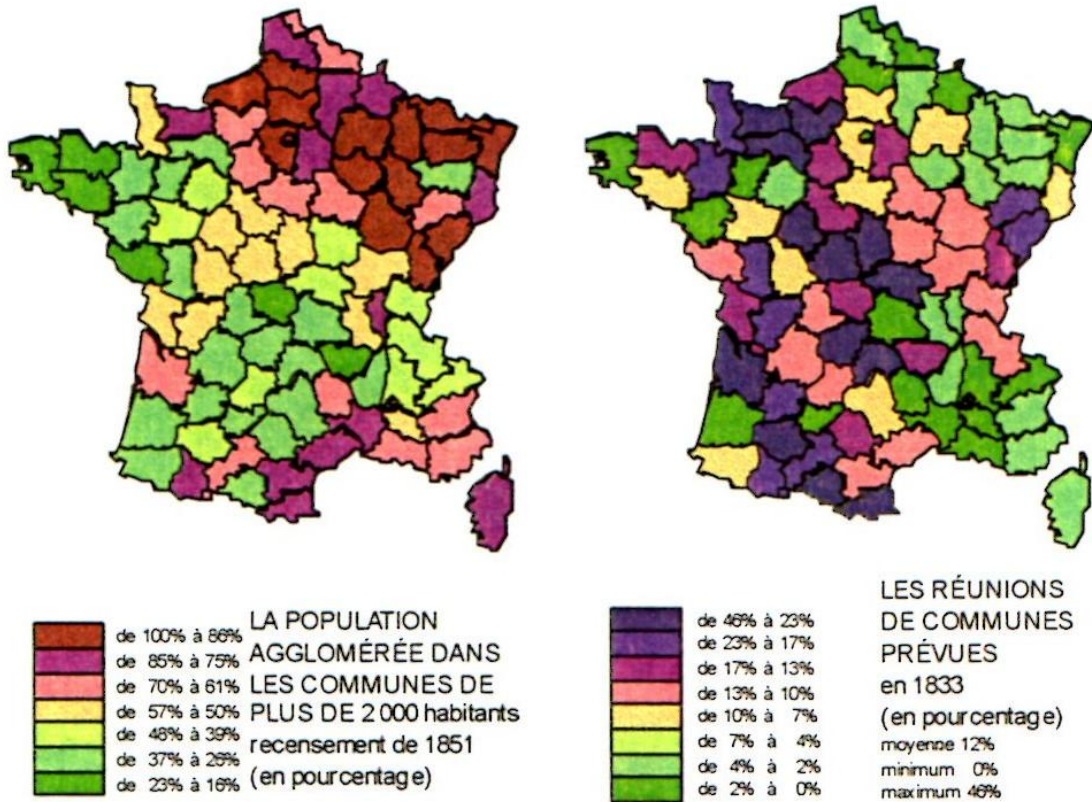
« Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines d'entretenir au moins une école élémentaire.

Dans le cas où les circonstances locales le permettraient, le ministre de l'Instruction publique pourra, après avoir entendu le conseil municipal, autoriser, à titre d'écoles communales, des écoles plus particulièrement affectées à l'un des cultes reconnus par l'État. »

Article 9 de la loi du 28 juin 1833.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833

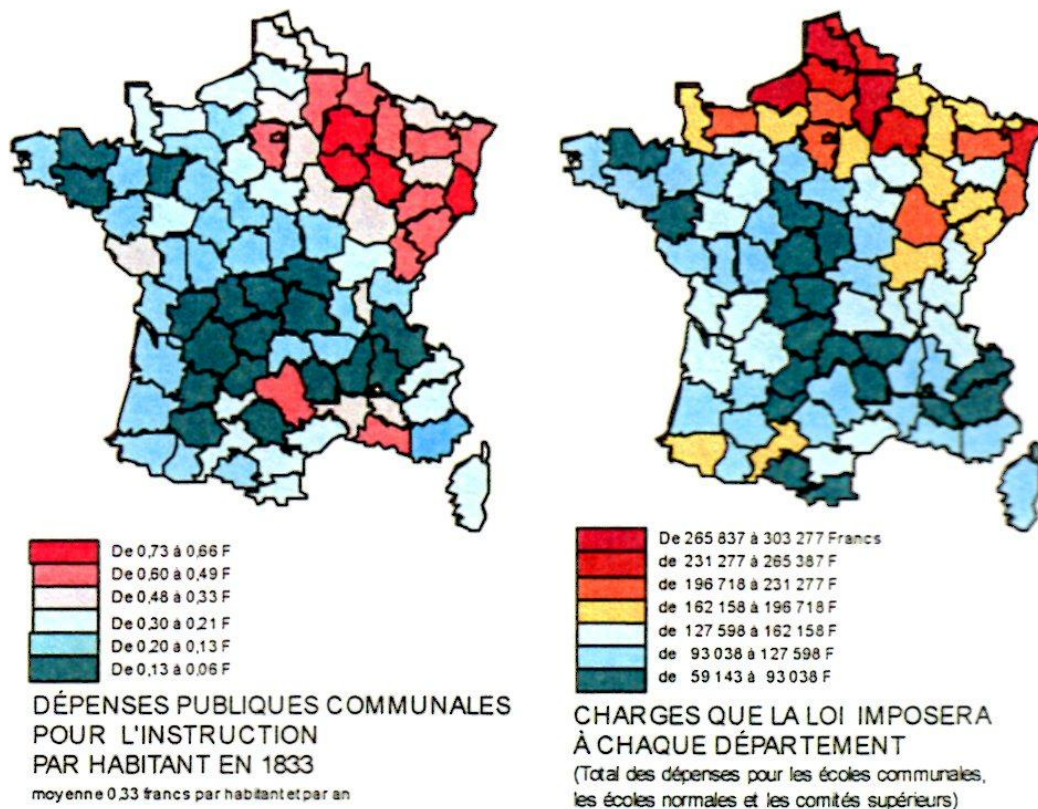
Ces exigences entraineront très peu de réunions de communes en Champagne et en Lorraine. En Meuse comme en Haute-Marne, malgré les faibles densités de population, les solidarités locales ont déjà permis la mise en place d'un maillage serré d'écoles communales et le dispositif des « réunions de communes » n'est pas utile.



En pratique la technique des réunions de communes permet de limiter l'effet de la loi sur les contrées peu scolarisées.

10. Cartes des conséquences fiscales de loi Guizot

Ces cartes montrent, sans surprise, que c'est au nord de la ligne Saint-Malo – Genève que les dépenses communales pour l'instruction sont les plus importantes en moyenne par habitant. Par contre, il est plus surprenant de constater que ce sont surtout les communes des départements du quart nord-est de la France qui voient leurs charges financières augmenter de par la nouvelle loi.

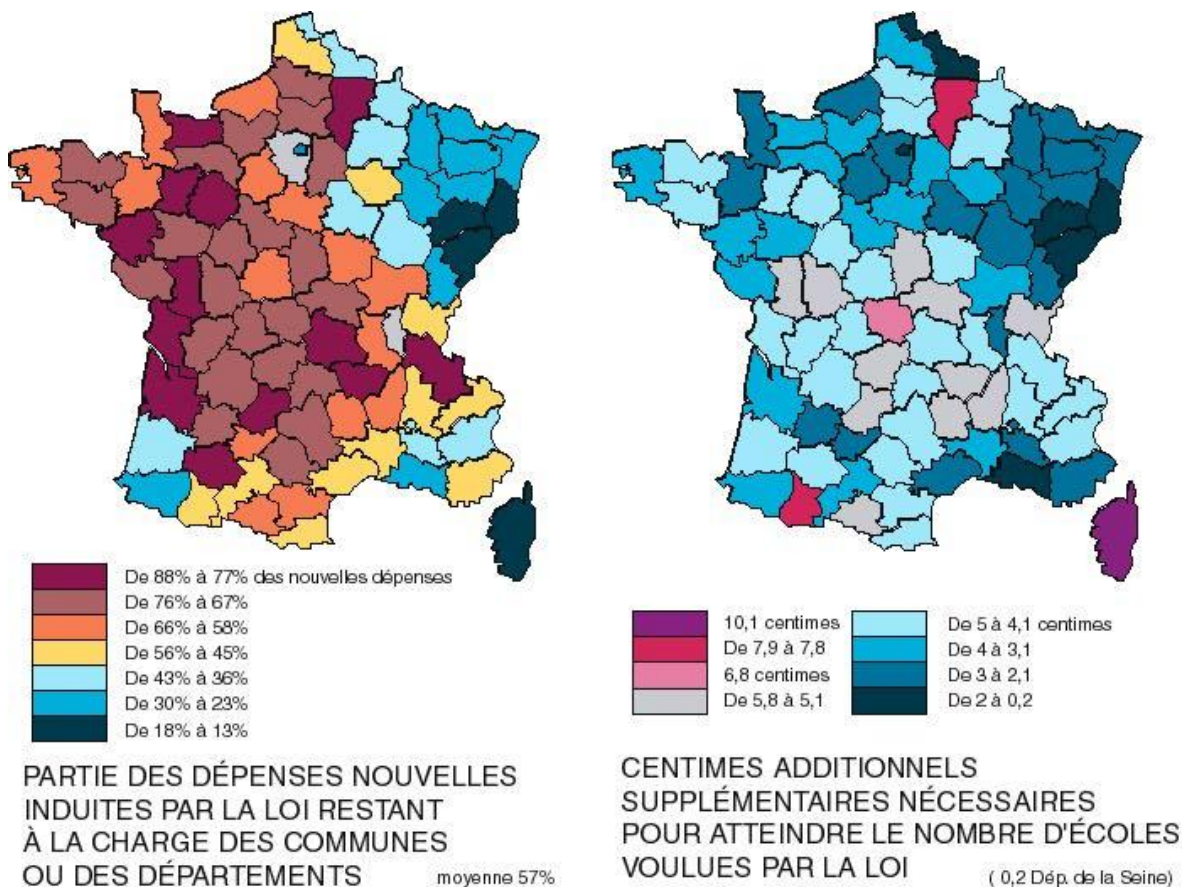


Dépenses calculées par nous sur la base des Recettes totales ,
Statistiques de la France, tome 3, publiées par le ministère du commerce. Tableau n 21, p81.

La géographie sélective des réunions de communes l'explique. Néanmoins, en valeur relative la charge fiscale augmente proportionnellement plus fortement dans les communes où le financement communal était quasi inexistant.

Au total peu de départements voient leur fiscalité augmenter de plus de 5 centimes additionnels, seuil au-delà duquel la hausse devait être prise en charge par l'État. Une impulsion pour les contrées les plus attardées du point de vue de la scolarisation, mais rien d'impossible, semble-t-il, pour les finances publiques locales ou nationales. Les informations statistiques de l'époque avaient du permettre aux administrateurs et aux politiques de l'apprécier.

Des cartes pour figurer la géographie de l'école en 1833



Les contemporains éclairés avaient en effet à leur disposition la statistique naissante et les premières cartes thématiques. La première carte choroplète de ce genre, celle du baron Dupin en 1826, traitait justement de l'alphabétisation des conscrits par département d'origine. Les administrateurs commençaient à prendre goût aux cartes thématiques pour se construire leurs propres représentations mentales de l'espace, mais ils ne disposaient pas des moyens actuels permettant la diversification de ces images. Les figurations graphiques d'aujourd'hui ne doivent donc pas nous faire oublier que Guizot et ses contemporains n'avaient pas ces outils pour se représenter la géographie de l'école et de la France.